

L'IMPORTATION DE L'HUILE DE BÉTIQUE EN TINGITANE
ET L'EXPORTATION DES SALAISONS DE TINGITANE
(I^{er}-III^e SIÈCLE APRÈS J.-C.)*

Ce travail prétend analyser de façon synthétique deux aspects concrets des relations économiques qui ont été établies entre les provinces de l'Occident romain. Il s'agit, d'une part, de réfléchir sur les motifs de l'importation d'huile de Bétique dans la province de Tingitane, alors que cette province était clairement productrice de ce produit; et, d'autre part, de considérer l'énorme production tingitane de salaisons et les conteneurs dans lesquels celle-ci a été exportée.

Notre travail a pour objectif de remédier à deux insuffisances de la bibliographie existante. D'un côté, il présente une synthèse des publications anciennes et récentes traitant de ces sujets. Une telle synthèse est nécessaire, car la dispersion de la bibliographie ne permettait pas d'obtenir une vision rapide des problèmes, des découvertes récentes et de leurs solutions possibles. D'autre part, il offre une vaste bibliographie mise à jour qui, nous l'espérons, sera utile au lecteur.

Pour réfléchir sur ces sujets, nous utiliserons les instruments qui sont à notre disposition: essentiellement les textes grecs et latins et l'archéologie. Quant à l'archéologie, nous nous référerons, évidemment, aux données qui permettent de connaître la production tingitane d'huile et de salaisons, à la présence ou à l'absence d'amphores de Bétique en Tingitane, ainsi qu'aux inscriptions que portent ces amphores. Nous devons tenir compte de la présence de divers facteurs, apparemment extérieurs aux données archéologiques, qui peuvent dénaturer notre vision de ces derniers.

D'abord, les études sur le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité se trouvent entachées de jugements *a priori* qui pourraient aisément être dépassés si chacun de nous, de sa position propre, les évaluait sous le prisme du doute

* Boursier post-doctoral (MEC, Espagne). Membre du groupe CEIPAC (Universitat de Barcelona), HUM2004-01662/HIST. E-mail: pons@ceipac.ub.edu. Cet article est né de la conférence intitulée « Les rapports économiques entre la Bétique et la Maurétanie Tingitane (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.) », tenue à l'École normale supérieure, dans le cadre du séminaire du Prof. Jean Andreau, le 30 mars 2006; et de la conférence « La problématique inexistante sur l'huile de Bétique et les salaisons de Tingitane (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.) », tenue à l'université de Paris IV-Sorbonne, dans le cadre du séminaire du Prof. Yann Le Bohec, le 4 mai 2006. Nous voulons remercier le Prof. Andreau (ENS, EHESS) et le Prof. Le Bohec (Paris IV-Sorbonne) de leur cordialité.

méthodique cartésien. Ces *a priori* proviennent du fait que la majorité des recueils de données historiques, archéologiques, épigraphiques, etc., effectués sur l'Afrique du Nord au cours du XIX^e siècle ont été faits grâce à l'expansion coloniale française¹. L'importance de ce fait n'est pas négligeable. En résumant (et, nous le reconnaissons, en schématisant beaucoup), il s'agissait d'essayer de justifier l'Empire colonial français dans le Nord de l'Afrique au moyen de l'archéologie. Le message à transmettre consistait à considérer la France impériale comme l'héritière de Rome dans cette région². Les conséquences au niveau pratique ont été, entre autres, que les seules villes fouillées furent les villes romaines, c'est-à-dire celles qui pouvaient évidemment montrer le plus clairement le mode de vie romain³, négligeant celles de tradition

¹ P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain. Pouvoirs, différences et conflits*, Aix-en-Provence, 1989, p. 23-65, 84-85; J. Desanges, « La Commission dite « de l'Afrique du Nord » au sein du CTHS: origine, évolution, perspectives », dans S. Lancel éd., *Numismatique, langues, écritures et arts du livre, spécificité des arts figurés. Actes du VII^e Colloque international réuni dans le cadre du 12^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Nice, 21-31 octobre 1996*, Paris, 1999, p. 11-24; M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara éd., *L'Africa romana. Atti del XIII Convegno di studio, Djerba, 10-13 dicembre 1998*, 2 vol., Rome, 1998.

² Pour l'Algérie: P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 30; E. Gran-Aymerich, *El nacimiento de la arqueología moderna, 1798-1945*, Saragosse, 2001, p. 197-202, 316-317, 433-439, 518-529. Pour la Tunisie: P. Trouset, « Voyageurs et militaires à la découverte archéologique du Sud tunisien (1850-1914) », dans M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara éd., *L'Africa romana XIII*, cit. *supra*, 1, p. 579-596; E. Gran-Aymerich, *op. cit.*, p. 202-203, 317-321, 518-529. Pour le Maroc: E. A. En-Nachioui, « Las primeras excavaciones en Volubilis (Marruecos): ¿ Arqueología, historia o simple colonización? », *Pyrenae*, 26, 1995, p. 161-170; Id., « Mauretania Tingitana: romanización, urbanización y estado de la cuestión », *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, 37, 1996-1997 (*Hispania i Roma. D'August a Carlemany. Congrès d'homenatge al Dr. Pere de Palol, Girona*), p. 783-793; E. Gran-Aymerich, *op. cit.*, p. 436-437, 518-529. Selon l'éditeur Firmin Didot (en 1844): « Nul parmi nous, c'est notre opinion, ne peut désormais rester indifférent en lisant les faits qui rappellent l'antique splendeur de cette Algérie où nous avons recommencé, au profit de la civilisation et de l'humanité, et avec d'héroïques efforts, l'œuvre des Romains » (cité par P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 23). Discours de Gaston Boissier au Congrès des Sociétés Savantes de 1891, pour encourager les chercheurs français d'Afrique: « Les indigènes nous appellent des romains; ils nous regardent comme des descendants et les héritiers de ceux qui ont si longtemps gouverné et dont ils gardent confusément le souvenir. Acceptons l'héritage, Messieurs; nous y trouverons notre profit (...). Nous venons continuer une grande œuvre de civilisation interrompue pendant des siècles. Nous reprenons possession d'un ancien domaine et ces vieux monuments devant lesquels l'Arabe ne passe pas sans un sentiment de respect et de frayeur, sont précisément nos titres de propriété » (cité par P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 89). Cf. aussi D. J. Mattingly, « Olive Presses in Roman Africa: Technical Evolution or Stagnation? », dans M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara éd., *L'Africa romana. Atti dell'XI Convegno di studio, Carthagine, 15-18 dicembre 1994*, Ozieri, 1996, 2, p. 50-55; M. Dondin-Payre, « L'identité de l'Algérie antique à l'épreuve des faits. Avant et après 1830, identité imaginée, identité réelle », dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale: mémoire, identité et imaginaire*, Rouen, 2002, p. 181-205, part. p. 188-191.

³ P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 73-74; B. D. Shaw, « Archaeology and Knowledge: The History of the African Provinces of the Roman Empire », *Florilegium*, 2, 1980, p. 34: « The colonial context of archaeology which tended to overemphasize current european trends must be seen as part of the explanation. As a monopoly technology wielded by the Europeans, the importation of archeology was not as innocuous a process in North Africa as in other colonial contexts. The rea-

autochtone⁴; on a fouillé et étudié avec ardeur les camps militaires et le *limes* avec l'intention de démontrer la pugnacité des anciens habitants africains face à Rome et aussi celle des Africains du XIX^e siècle⁵. De toute manière, il est assez juste de dire que plusieurs autres dominations coloniales, celles de l'Italie⁶, puis de la Grande-Bretagne⁷ ont également essayé de tirer parti des restes archéologiques qu'a laissés en Afrique du Nord la civilisation romaine.

Nous sommes pourtant amené à reconnaître ouvertement, et sans crainte de nous contredire par rapport au paragraphe précédent, que la recherche coloniale française en Afrique du Nord apporta à la connaissance de l'Empire romain une quantité énorme de données. Pendant plus d'un siècle, on a recueilli davantage d'informations que dans les dix siècles précédents. Et ceci est un fait objectif qui ne peut être nié.

D'autre part, nous devons tenir compte de problèmes plus généraux, comme le fait que nous devons exploiter des données archéologiques prove-

son for the greather value attached to archaeology was at hand to recover that lost chapter of European history. The tendency is reflected in the fact that the better part of archaeological field work in North Africa during the first century of colonial domination was carried out not by professional technicians or trained academics, but either by military officers of the occupation forces (...) or by members of the colonial administration (...). This distorted reading of the african past as a variant of present experience, with its emphasis on the instruments of domination and acculturation, led quite naturally to the city. In the patterns of its streets, the plans of its buildings, its iconography, and its official language, the Classical city reflected what the colonialist, given his vicarious identification with the roman achievement, wished to see in the past. »

⁴ C. Vismara, « Sopravvivenze puniche e persistenze indigene nel Nord d'Africa ed in Sardegna in età romana », dans A. Mastino éd., *L'Africa romana. Atti del VII Convegno di studio, Sassari, 15-17 dicembre 1989*, Sassari, 1990, 1, p. 39-47.

⁵ « Deux causes primordiales ont condamné l'Afrique à une éternelle infériorité vis-à-vis de l'Asie méridionale et l'Europe: sa configuration même et la nature de ses populations », Vivien de Saint-Martin (1863), cité par P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 24; « L'histoire de la Numidie et de la Maurétanie avant la conquête romaine fut, en somme très semblable à celle de l'Afrique berbère au Moyen Âge. C'est la même confusion, la même suite, monotone et rebutante, de complots, de meurtres, de révoltes, de guerres, d'effondrements; le même mélange de boue et de sang, la même incapacité, de la part des maîtres, d'organiser les rouages de la machine gouvernementale... », S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, 1913-1928³, vol. 5, p. 167; « Dans la Maurétanie même il y avait des colonies, qui souhaitaient certainement faire enfin partie d'une province (...). Il convenait qu'un gouvernement plus fort se fit mieux respecter par des barbares turbulents », *ibid.*, vol. 8, p. 286; « Cette race à une vitalité irréductible (...), n'a aucune individualité positive », Émile Félix Gauthier (1937), cité par P.-A. Février, *Approches du Maghreb romain*, cit. *supra*, p. 24; « Abd-el-Kader, c'est Jugurtha, c'est Tacfarinas, c'est Firmus; car en Afrique les hommes sont toujours les mêmes, les noms ne font que changer », *ibid.* Cf. aussi D. J. Mattingly, « Olive Presses in Roman Africa », cit. *supra*, p. 55-57.

⁶ La colonisation italienne de la Libye a duré depuis la guerre italo-turque (1911-1912) jusqu'à 1942. Cf. M. Munzi, *L'epica del ritorno. Archeologia e politica nella Tripolitania italiana*, Rome, 2001, part. p. 15-34.

⁷ Les Britanniques ont remplacé les Italiens en Libye entre 1942 et l'indépendance de la Libye en 1951. Pour justifier leur expansion coloniale, eux aussi se sont considérés comme les héritiers de l'Empire romain, en tant que c'était un Empire universel. Cf. J. Webster, « Roman imperialism and the « post imperial age » », dans J. Webster, N. Cooper éd., *Roman Imperialism: Post Colonial Perspectives*, Leicester, 1996, p. 1-17; P. Freeman, « British imperialism and the

nant de fouilles dont les stratigraphies, jusqu'à récemment, étaient imprécises ou imaginaires, avec des chronologies incorrectes et des résultats, par conséquent, erronés ou partiels.

De plus, les amphores et l'épigraphie amphorique ont longtemps été considérées comme un matériel de seconde catégorie, et assez souvent de telles données n'ont pas été prises en considération. Une des raisons de ce mépris se trouve dans les premières fouilles du *limes* germanique. À l'époque, les chercheurs n'ont pas considéré les amphores comme un critère de datation valable mais seulement comme étant une céramique commune⁸. Une autre raison réside dans l'indétermination de l'appartenance de l'épigraphie amphorique à l'épigraphie ou à l'archéologie. En résumant, nous pouvons dire que ce domaine est resté jusqu'au milieu du XX^e siècle entre les mains des épigraphistes, puis est passé progressivement aux mains des archéologues. Cette distinction n'aurait pas eu d'importance si les épigraphistes et les archéologues avaient eu une formation globale approfondie mais, comme ce n'était pas le cas, on en est arrivé à une situation relativement inefficace du point de vue scientifique : d'un côté, quelques épigraphistes, dans leurs publications, ont séparé les timbres du reste des amphores ; de l'autre, les archéologues ont classé les marques selon un ordre alphabétique simple, en se passant de critères épigraphiques (ordre nominal) qui permettaient leur compréhension⁹.

Enfin, la connaissance de la typologie des amphores, leurs lieux de fabrication et leur chronologie sont des données en perpétuelle évolution¹⁰.

L'HUILE

Un des domaines qui a suscité le plus d'intérêt ces dernières années par rapport à l'économie de la Bétique est celui de la production et de la commercialisation de son huile. En effet, il s'est passé plus d'un siècle depuis que Dressel étudia le « Monte Testaccio » à Rome, à la fin du XIX^e siècle. Il établit son tableau typologique des amphores romaines et posa en outre les bases de l'amphorologie moderne¹¹. Il va sans dire que nombreux sont ceux qui ont

Roman Empire », *ibid.*, p. 19-34 ; R. Hingley, « The "legaly" of Rome : the rise, decline, and fall of the theory of Romanization », *ibid.*, p. 35-48.

⁸ J. Remesal Rodríguez, « *Oleum Baeticum*. Consideraciones y propuestas para su estudio », dans *Congreso internacional Ex Baetica Amphorae. Conservas, aceite y vino de la Bética en el Imperio romano, Sevilla-Écija, 17-20 de diciembre de 1998*, Écija, 2001, 1, p. 373-392, part. p. 375.

⁹ A. Tchernia, « Quel sens donner à la publication des timbres sur amphores romaines ? », dans J. Remesal Rodríguez éd., *Epigrafía anfórica*, Barcelone, 2004, p. 67-73, part. p. 68-70.

¹⁰ J. Remesal Rodríguez, « Las ánforas Dressel 20 y su sistema epigráfico », dans J. Remesal Rodríguez éd., *Epigrafía anfórica*, cit. *supra*, p. 127-148, part. p. 127-130.

¹¹ H. Dressel, « Recherche sul Monte Testaccio », *AnnIst.*, 1878, p. 118-192 ; Id., « Di un grande deposito di anfore rinvenuto nel nuovo quartiere del Castro Pretorio », *Bull. Com.*, 7, 1879, p. 36-112, 143-196 ; Id., « Scavi sul Monte Testaccio », *Bull. Com.*, 20, 1892, p. 48-53 ; Id., « Eine Amphora aus Spanien mit lateinischen Inschriften », *BJ*, 95, 1893, p. 66-79 ; Id., *Corpus inscriptionum Latinarum. Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum, pars 2, fasc. 1. Adjectae sunt tabulae duae amphorarum et lucernarum formas experimentas*, Berlin, 1899 ; J. Remesal

contribué depuis lors à perfectionner nos connaissances sur le Testaccio et les exportations bétiques d'huile. Actuellement travaille au « Monte Testaccio » une mission espagnole, majoritairement composée de membres du groupe CEIPAC de l'université de Barcelone¹².

La particularité des Dressel 20 par rapport à d'autres types d'amphores est la diversité des données épigraphiques qu'elles fournissent : les timbres, qui indiquent probablement le propriétaire de l'huile, et les *tituli picti* qui sont incontestablement des contrôles fiscaux exercés par l'État romain sur le commerce¹³.

Nous avons repéré, grâce aux prospections de Michel Ponsich durant les années 1970 et 1980, la majorité des *figlinae*, c'est-à-dire des lieux de fabrication des amphores. On en compte quelque 90 dans la vallée du Guadalquivir¹⁴. Elles se concentrent dans un triangle formé par les villes d'Hispalis, Astigi et Corduba¹⁵. De même, nous pouvons aussi, dans beaucoup de cas, mettre chaque *figlina* en rapport avec les marques qu'elle a utilisées pour estampiller les amphores qu'elle a produites¹⁶.

Considérons l'épigraphie des Dressel 20 trouvées en Tingitane. On a publié 414 timbres sur des types romains de céramique doliare (essentiellement des amphores, mais aussi des *mortaria* ou *dolia*) ; 60 % de ces timbres se trouvent sur des Dressel 20, 25 % sur des amphores indéterminées et le reste sur des types divers. Les conclusions de cette étude doivent être prises avec prudence, étant donné la petite quantité de timbres que nous connaissons¹⁷.

Rodríguez, *La annona militaris y la exportación de aceite bético a Germania*, Madrid, 1986 ; Id., « Los sellos en ánforas Dr. 20. Nuevas aportaciones del Testaccio », dans *Epigrafía della produzione e della distribuzione. Actes de la VII^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Rome, 5-6 juin 1992*, Rome, 1994, p. 93-110 ; P. Berni Millet, « La « piel » del Monte Testaccio. Un estudio sobre la primera prospección sistemática de Dressel », dans J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez éd., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) I*, Barcelone, 1999, p. 205-273 ; J. Remesal Rodríguez, « Las ánforas Dressel 20 », cit. *supra*.

¹² J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez et alii, *Excavaciones arqueológicas en el Monte Testaccio (Roma). Memoria de la campaña 1989*, Madrid, 1994 ; J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez éd., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) I*, cit. *supra* ; Id., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) II*, Barcelone, 2001 ; Id., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) III*, Barcelone, 2003 ; Id., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) IV*, Barcelone, 2007.

¹³ J. Remesal Rodríguez, « Las ánforas Dressel 20 », cit. *supra*.

¹⁴ M. Ponsich, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, Madrid, 1974 ; Id., *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir, 2. La Campana, Palma del Río, Posadas*, Paris, 1979 ; Id., *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir, 3. Bujalance, Montoro, Andújar*, Madrid 1987 ; Id., *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir, 4. Écija, Dos Hermanas, Los Palacios y Villafraña, Lebrija, Sanlúcar de Barrameda*, Madrid, 1991 ; J. Remesal Rodríguez, « Las ánforas Dressel 20 », cit. *supra*, p. 134, fig. 3.

¹⁵ M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado. Factores geoeconómicos de Bética y Tingitania*, Madrid, 1988, p. 23.

¹⁶ J. Remesal Rodríguez, E. Schallmayer (1988), « Römische Amphoren aus Baden-Württemberg », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 13, 1988, p. 395-432, part. p. 424.

¹⁷ L. Chatelain, « Deux rapports », *BCTH*, 1919, p. 179-186 ; R. Thouvenot, « Marques d'amphores romaines trouvées au Maroc », *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 6, 1941, p. 95-98 ; Id., « Note sur des marques d'amphores trouvées à Volubilis », *BCTH*, 1947-1949, p. 526-529 ; Id., « Marques d'amphores », *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 11, 1954, p. 126-134 ; Id., « Rapport sur l'activité de l'Inspection des Antiquités du Maroc pendant les

On a attribué à chaque timbre une chronologie à partir de la typologie de l'amphore ou à partir de parallèles du même timbre connus dans d'autres *corpora*¹⁸. Nous avons donc à notre disposition des chronologies sûres pour les timbres suivants :

- du milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., 22 exemplaires : QCR (12 exemplaires), PHILO (4), MAELALEX (3), PMR, PSAVITI, QSE.

- de l'époque des Flaviens et du règne de Trajan, 37 exemplaires : MER (7), MAEMRVS (5), QSP (3), MAEM (3), MEE (3), CENNIHISPSAE (2), ROMANI (2), GIALB (2), QCCA (2), SAENIANES (2), AP (anfora) F, TAA-SATC, LFO, QCALMARSI, PONTICI, VRITILIB.

premiers mois de 1954 », *BCTH*, 1954, p. 57-77; Id., « Rapport sur l'activité de l'Inspection des Antiquités du Maroc pendant le second semestre 1954 », *BCTH*, 1955-1956, p. 78-88; C. Domergue, « Volubilis: un four de potier », *BAM*, 4, 1960, p. 491-505; M. Ponsich, M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris, 1965; J.-P. Callu, J.-P. Morel et alii, *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc*, Paris, 1965; H. M. Zehnacker, G. Hallier, « Les premiers thermes de Volubilis et de la Maison à Citerne », *MEFRA*, 77, 1965, 1-2, p. 87-152; A. Jodin, *Les établissements du roi Juba II aux Îles Purpuraires (Mogador)*, Tanger, 1967; M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris, 1970; R. Rebuffat, G. Hallier, *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc*, Paris, 1970; J. Boube, « Marques d'amphores découvertes à Sala, Volubilis et Banasa », *BAM*, 9, 1973-1975, p. 163-235; R. Rebuffat, J. Marion, *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc*, Rome, 1977; F. Mayet, « Marques d'amphores de Maurétanie Tingitane (Banasa, Thamusida, Volubilis) », *MEFRA*, 90, 1978, 1, p. 357-393; J. Boube, « Un timbre amphorique de P. Veveius Papius à Sala », *BAM*, 16, 1985-1986, p. 401-404; M. Euzennat, *Le limes de Tingitane. La frontière méridionale*, Paris, 1989, p. 110-111, 120-121, 182, 320; L. Pons Pujol, « La economía de la Mauretania Tingitana y su relación con la Baetica en el Alto Imperio », dans *L'Africa romana XIII*, cit. *supra*, 2, p. 1251-1289, part. p. 1267-1273; Id., « La presencia de las Dressel 20 en la Mauritania Tingitana », dans *Congreso internacional Ex Baetica Amphorae*, cit. *supra*, 3, p. 925-933; Id., « Nuevos sellos y grafitos hallados en la Mauretania Tingitana », *Ant. afr.*, 36, 2000, p. 109-134; Id., « Prosopografía monumental, prosopografía anfórica. Las élites tingitanas y el comercio del aceite bético », dans J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez éd., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) III*, cit. *supra*, p. 663-671; M. Aragón Gómez, M. C. Lechado Granados et alii, « Aportación al conocimiento de la ciudad púnico-rusaditana. Excavaciones en los jardines del Gobernador. IV fase (Melilla) », *Akros*, 5, 2006, p. 81-92. Les travaux qualitativement et quantitativement les plus importants sont J. Boube, « Marques d'amphores découvertes à Sala, Volubilis et Banasa » et F. Mayet, « Marques d'amphores de Maurétanie Tingitane ».

¹⁸ L. Pons Pujol, « La economía de la Mauretania Tingitana », cit. *supra*, p. 1268-1272. *Corpora*: *CIL XV* (= H. Dressel, *Corpus inscriptionum Latinarum. Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum, pars 2, fasc. 1*, cit. *supra*); G. E. Bonsor, *The Archaeological Expedition along the Guadalquivir, 1889-1901*, New York, 1931 (= *Expedición arqueológica a lo largo del Guadalquivir*, Écija, 1989); M. H. Callender, *Roman Amphorae*, Oxford, 1965; M. Ponsich, *Implantation rurale*, 1, cit. *supra*; Id., *Implantation rurale*, 2, cit. *supra*; J. Remesal Rodríguez, *La annona militaris*, cit. *supra*; M. Ponsich, *Implantation rurale*, 4, cit. *supra*; J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez et alii, *Excavaciones arqueológicas en el Monte Testaccio*, cit. *supra*; J. Remesal Rodríguez, *Heeresversorgung und die Wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Baetica und Germanien. Materialien zu einen Corpus der in Deutschland veröffentlichten Stempel auf Amphoren der Form Dressel 20*, Stuttgart, 1998; C. Carreras Monfort, P. P. A. Funari, *Britannia y el Mediterráneo: estudios sobre el abastecimiento de aceite bético y africano en Britannia*, Barcelone, 1998; J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez éd., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) I*, cit. *supra*; Id., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) II*, cit. *supra*; Id., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) III*, cit. *supra*.

- du milieu du II^e siècle apr. J.-C. ou du II^e siècle apr. J.-C., 60 exemplaires : VIR (24)¹⁹, LCMY (5), IIIIENIIVL (4), SAXOFERREO (4), GAF (3), SNR (3), AELFO (2), LIT (2), PCICELI, MEEVPROS, QFCE, JOUR, LIDFITALICAE, DOMS, QFVLNIC, PQFF, AQFVA, LQS, QVCVIR, GNAECOR, PANNIRVF

- de l'époque des Sévères et du III^e siècle apr. J.-C., 33 exemplaires : ACIRC (5), PORTOPOPVLI (3), DATZCOL (2), PNN (2), LFCCV, DFE, AVGGGNNN, CLPV, MSACIRCI, LAEL, FPAT.

En outre, je me permets d'ajouter ici les 14 timbres de Dressel 30 connus en Tingitane²⁰ : EXPROV / MAVRCAES / TVBVSCTV (12), EXOIVLI / HONO / PMCTVB, EXPROV / MAVRCAES / DEPRFONT.

Cette évolution des importations d'huile de Bétique s'accorde avec les études effectuées jusqu'à présent sur ce sujet, bien qu'elles aient examiné une quantité plus réduite de timbres²¹ : le volume de l'huile importée a progressivement augmenté depuis la conquête (40 apr. J.-C.), en atteignant son point culminant au II^e siècle apr. J.-C. pour diminuer au cours du III^e.

D'autre part, il existait aussi une production d'huile en Tingitane. Nous pouvons la suivre à travers la découverte des restes de moulins à huile : les instruments pour le broyage des olives (meules) ou les pressoirs pour presser la pâte d'olive. Dans la plupart des cas, il ne reste seulement d'un pressoir à huile que ses éléments en pierre : l'aire de pressage, les bases dans lesquelles on fixe les *arbores* ou les contrepoids²².

La répartition de ces découvertes en Tingitane est inégale, la moitié des pressoirs à huile – près de 70 – se trouvent à Volubilis et aux alentours²³. On

¹⁹ Les marques précédentes de la *figlina Virginensis* sont les plus répandues en Tingitane : voir L. Pons Pujol, P. Berni Millet, « La *figlina Virginensis* y la Mauretania Tingitana », dans M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara éd., *L'Africa romana. XIV Convegno internazionale di studi. Lo spazio marittimo del Mediterraneo Occidentale : geografia storica ed economia, Sassari, 7-10 dicembre 2000*, Rome, 2002, 2, p. 1541-1570.

²⁰ Et que je considère comme des amphores à vin : voir L. Pons Pujol, « Las Dressel 30 en el Testaccio : ¿ un contenedor vinario ? », dans J. M. Blázquez Martínez, J. Remesal Rodríguez éd., *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) II*, cit. *supra*, p. 443-451.

²¹ J. Boube, « Marques d'amphores découvertes à Sala, Volubilis et Banasa », cit. *supra*; F. Mayet, « Marques d'amphores de Maurétanie Tingitane », cit. *supra*, p. 386-389, 391-393; F. López Pardo, *Mauritania Tingitana : de mercado colonial púnico a provincia periférica romana*, Madrid, 1987, p. 297-304; E. Gozalbes Cravioto, *Economía de la Mauritania Tingitana (siglos I a. de C.-II d. de C.)*, Grenade, 1987, p. 460-465, 859-877; Id., *Economía de la Mauritania Tingitana (siglos I a. de C.-II d. de C.)*, Ceuta, 1997, p. 91-96, 202-206; Id., « Las ánforas béticas en Mauritania Tingitana ¿ importación o exportación ? », dans *Congreso Internacional Ex Baetica Amphorae*, cit. *supra*, p. 894.

²² Pour les typologies des meules, des pressoirs et des contrepoids, cf. J.-P. Brun, *L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du département du Var*, Paris, 1986; D. J. Mattingly, « Olive Presses in Roman Africa », cit. *supra*; J.-P. Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de transformation*, Paris, 2003.

²³ Voir notamment : A. Akerraz, M. Lenoir, « Les huileries de Volubilis », *BAM*, 14, 1981-1982, p. 69-101, part. p. 70; A. Akerraz, « Nouvelles observations sur l'urbanisme du quartier nord-est de Volubilis », dans A. Mastino éd., *L'Africa romana. Atti del IV Convegno di studio, Sassari, 12-14*

n'a que peu données sur la production d'huile du reste des villes de la province, et encore moins sur celle du monde rural²⁴. Sans doute n'est-ce pas dû au fait que la campagne de Tingitane ne produisait pas d'huile²⁵, mais plutôt au grand intérêt qu'a suscité et que suscite encore Volubilis parmi les archéologues. D'autre part, à Tingi on n'a découvert aucun reste de pressoir, alors qu'on en a trouvé aux alentours²⁶. Cela peut s'expliquer par le fait que cette capitale n'a pas cessé d'être occupée jusqu'à nos jours. Cependant, l'absence de tout vestige à Lixus et à Thamusida est surprenante, et nous ne pouvons pas, pour le moment, formuler d'hypothèses sur ce point.

Donc, si la Tingitane est une province productrice d'huile, pourquoi importe-t-elle de l'huile de Bétique? On peut avancer l'hypothèse que la production tingitane était trop restreinte pour couvrir les besoins de la province. Il s'agit d'une hypothèse relativement ancienne, qui se fonde sur des données erronées concernant la distribution des pressoirs à huile au Maroc et dans le reste de l'Afrique du Nord. Étant donné l'état dans lequel se trouvait alors l'épigraphie amphorique, Raymond Thouvenot considérait que la majorité des marques qu'il avait étudiées étaient produites en Tingitane et que les marques originaires de Bétique dataient d'époques antérieures à la création de la province – de périodes où la Maurétanie ne produisait pas assez d'huile pour couvrir ses besoins²⁷. Henriette Camps-Fabrer croyait, en revanche, en se basant sur les découvertes archéologiques connues à son époque, que la

dicembre 1986, Sassari, 1987, p. 445-457; A. Akerraz, M. Lenoir, « Note sur les huileries du quartier nord-est », *ibid.*, 2, p. 459-460; A. Ouahidi, « Nouvelles recherches archéologiques sur les huileries de Volubilis », dans A. Mastino, P. Ruggeri éd., *L'Africa romana. Atti del X Convegno di studio, Oristano, 11-13 dicembre 1992*, Sassari, 1994, 1, p. 289-299; M. Behel, « Note sur une huilerie du quartier est de Volubilis », dans *L'Africa romana XI*, cit. *supra*, 2, p. 607-610; M. Lenoir, « Aspects de la transmission du savoir technique : les huileries de Volubilis », *ibid.*, 2, p. 597-605; A. Akerraz, « Y a-t-il des huileries préromaines à Volubilis? », *Nouvelles archéologiques et patrimoniales*, 2, 1998, p. 7; R. Bouzidi, « Nouvelle maison romaine de Volubilis », dans *L'Africa romana XIII*, cit. *supra*, 2, p. 1789-1802, part. p. 1797; J.-P. Brun, *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*, Paris, 2004, p. 252-259.

²⁴ L. Pons Pujol, « La economía de la Mauretania Tingitana », cit. *supra*, p. 1261-1267.

²⁵ M. Ponsich, « L'huile de la Bétique en Tingitane : hypothèse d'une clientèle établie », *Gerión*, 13, 1995, p. 295-303, part. p. 298.

²⁶ Cotta : M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger*, cit. *supra*, p. 273, 276; B. D. Shaw, « Archaeology and knowledge », cit. *supra*, p. 43; J.-P. Brun, *L'oléiculture antique*, cit. *supra*, p. 104. Villa du Petit Bois : M. Ponsich, « Exploitations agricoles romaines de la région de Tanger », *BAM*, 5, 1964, p. 235-252, part. p. 239-240; Id., « Contribution à l'Atlas archéologique du Maroc : région de Tanger », *ibid.*, p. 253-290, part. p. 264, n° 9; Id., *Recherches archéologiques à Tanger*, p. 204, 279. Villa du Jorf el Hamra : M. Ponsich, « Exploitations agricoles », p. 247-248; Id., « Contribution à l'Atlas », p. 266, n° 14; J. M. Blázquez Martínez, « La crisis en el siglo III en Hispania y Mauritania Tingitana », *Hispania*, 28, 1968, p. 5-37, part. p. 17; M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger*, p. 204-206, 276-279; Y. Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen. Études d'histoire et d'archéologie*, Rome, 2003, p. 260-261. D'autres huileries non fouillées : M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger*, p. 279-281.

²⁷ R. Thouvenot, « Marques d'amphores romaines trouvées au Maroc », cit. *supra*, p. 98; Id., « Note sur des marques d'amphores », cit. *supra*, 527; Id., « Les relations entre le Maroc et l'Espagne pendant l'Antiquité », dans *I Congreso arqueológico del Marruecos español (Tétouán, 22-26 de Junio de 1953)*, Tétouan, 1954, p. 381-386, part. p. 384-385.

Tingitane ne produisait qu'une petite quantité d'huile, insuffisante pour sa propre consommation, et qu'elle devait donc en importer de Bétique²⁸. Françoise Mayet, dans son étude sur l'épigraphie amphorique de cette province, n'a pas, quant à elle, défini les raisons de la présence de l'huile hispanique. Elle a toutefois laissé entrevoir qu'une basse production pourrait en être une des causes. Au III^e siècle apr. J.-C. la ville de Volubilis a connu une grande activité de ses pressoirs à huile, ce qui a fait baisser les importations de la Bétique. Volubilis a également pu compenser l'insuffisance de sa production par des importations en provenance de Maurétanie Césarienne, comme l'attestent les Dressel 30 qu'on a retrouvées, ainsi que des importations de Tripolitaine et Byzacène²⁹.

Une autre hypothèse, développée par Maurice Besnier³⁰, indiquerait que la production d'huile était suffisante pour couvrir les besoins de la province. Plus tard, d'autres chercheurs ont ajouté à ce raisonnement qu'on importait ce produit de Bétique pour qu'une partie de la population puisse goûter à une huile différente de celle produite sur place. Michel Ponsich, en fondant avant tout son raisonnement sur sa connaissance de la région de Tingi mais en l'extrapolant plus tard à toute la province, considère que la Tingitane produisait une quantité d'huile suffisante pendant l'époque maurétanienne et durant le III^e siècle apr. J.-C., et qu'elle n'avait donc pas besoin de l'importer. L'auteur justifie la présence des amphores d'huile de Bétique par son goût différent de l'huile produite en Tingitane³¹. Toutefois, nous ne savons pas comment s'organisait le transport de l'huile entre les deux rives du détroit de Gibraltar. Une des possibilités serait que des amphores vides de type Dressel 20 exportées de Bétique revenaient chargées d'olives cultivées en Tingitane par les mêmes bateaux. Ces olives seraient traitées en Bétique et leur huile serait commercialisée comme produit de cette province³². Il se produirait ainsi pour l'huile le même schéma que pour les salaisons (comme nous allons le voir plus loin). Cette nouvelle vision prétend apporter une solution au problème de l'absence d'ateliers produisant des amphores Dressel 20 en Tingitane, c'est-à-dire au problème de savoir dans quelle amphore on exportait l'huile de Tingitane. La raison de la présence de l'huile de Bétique dans cette province serait celle qui a été exprimée précédemment : à savoir de satisfaire le goût de quelques-uns

²⁸ H. Camps-Fabrer, *L'olivier et l'huile de l'Afrique romaine*, Alger, 1953.

²⁹ F. Mayet, « Marques d'amphores de Maurétanie Tingitane », cit. *supra*, p. 386-389, 391-393.

³⁰ « Les Romains, d'après les textes mêmes qui ont été cités plus haut, empruntèrent à la Tingitane (...) blé et huile, que recevait le service public de l'annone et que l'empereur, dans la capitale, distribuait... », M. Besnier, « La géographie économique du Maroc dans l'Antiquité », *Archives marocaines*, 7, 1906, p. 289. Cf. E. Gozalbes Cravioto, *Economía de la Mauritania Tingitana*, cit. *supra*, p. 460 (1987) et p. 92 (1997), qui comprend mal le texte de Besnier et considère que, « en la versión tradicional de Besnier, el olivo no se hallaba entre las principales producciones de la Mauritania Tingitana » (1997, p. 92); et Id., « Las ánforas béticas », cit. *supra*, p. 889, qui reproche à Besnier d'avoir tiré des conclusions à la légère.

³¹ « Certains gourmets du Maroc préféraient le goût de l'huile de Bétique à celui, plus prononcé, de l'huile de leur pays », M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger*, cit. *supra*, p. 282.

³² M. Ponsich, « L'huile de la Bétique en Tingitane », cit. *supra*, p. 300.

qui voulaient consommer un produit différent du produit local. L'huile de Bétique se serait ainsi transformée en un produit pour gourmets.

Éliane Lenoir pense, en ce qui concerne la vaste zone de la vallée du Sebou, que les Dressel 20 sont une importation presque de luxe³³. Quant à nous, nous pensons que le faible nombre de fragments de ce type d'amphore trouvés dans la vallée du Sebou est dû au fait que cette zone a été relativement prospectée mais très peu fouillée. Pour Aomar Akerraz et Maurice Lenoir, auteurs de plusieurs articles sur les pressoirs à huile de Volubilis³⁴, la province de Tingitane avait une production suffisante pour couvrir sa propre consommation. La présence des Dressel 20 est expliquée par eux, comme par Michel Ponsich et Jean Boube³⁵, par le désir de quelques membres de l'élite urbaine de consommer une huile différente de celle qui était le plus répandue³⁶.

Nous avons déjà critiqué cette hypothèse parce qu'elle impliquerait d'accorder à l'huile de Bétique, exportée dans les amphores Dressel 20, un caractère de qualité ou de produit « raffiné » qu'elle n'a jamais eu. Bien au contraire, elle était transportée dans un conteneur grossier (d'une capacité d'environ 70 kg d'huile) qui, rempli d'un produit de qualité relative, était destiné à être envoyé en quantités énormes aux troupes du *limes* rhénano-danubien ou à la plèbe de Rome. L'on trouve ces amphores dans les villes de Tingitane comme dans absolument toutes les villes de l'Occident romain : c'est, en définitive, un produit d'exportation massive³⁷.

La troisième hypothèse, que nous avons déjà proposée, met en rapport l'importation d'huile de Bétique avec la présence de troupes romaines dans la province (jusqu'à 10 000 hommes). L'État romain agissait de la même manière dans tous les territoires qu'il contrôlait, et la Tingitane n'était donc pas une

³³ « (...) sont peu abondantes, ce qui n'a rien de surprenant, car des importations massives d'huile ne se justifient pas dans des régions où l'olivier était cultivé et où la production d'huile devait suffire aux besoins locaux. L'huile importée était certainement un produit de luxe, ou un complément à la production locale », É. Lenoir, « Plaine et montagne en Tingitane méridionale, II. Les fossiles directeurs et l'histoire des sites », dans *L'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du III^e Colloque international (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, Paris, 1986, p. 242.

³⁴ A. Akerraz, M. Lenoir, « Les huileries de Volubilis », cit. *supra*; M. Lenoir, A. Akerraz, « L'oléiculture dans le Maroc antique », *Olivae*, 3, 1984, p. 12-17; A. Akerraz, « Nouvelles observations », cit. *supra*; A. Akerraz, M. Lenoir, « Note sur les huileries », cit. *supra*; M. Lenoir, « Aspects de la transmission du savoir technique », cit. *supra*.

³⁵ M. Ponsich, *Recherches archéologiques à Tanger*, cit. *supra*, p. 282; J. Boube, « Marques d'amphores découvertes à Sala, Volubilis et Banasa », cit. *supra*, p. 230.

³⁶ « On ne s'étonnera donc pas de la découverte, en Maurétanie Tingitane, d'amphores de type "Dressel 20" (...). On les retrouve, mais dans une proportion moindre que dans le reste de l'Empire romain, dans les fouilles marocaines. Elles sont, croyons-nous, le témoignage d'importations somptuaires d'une clientèle aisée, qui réclamait un produit hors de l'ordinaire et réputé. A contrario, leur relative rareté est une preuve supplémentaire que la province se suffisait pour sa consommation courante », M. Lenoir, A. Akerraz, « L'oléiculture dans le Maroc antique », cit. *supra*, p. 17.

³⁷ L. Pons Pujol, « La economía de la *Mauretania Tingitana* », cit. *supra*, p. 1274; Id., « Nuevos sellos », cit. *supra*; Id., « La presencia de las Dressel 20 », cit. *supra*. Sur les acteurs de ce commerce en Tingitane, cf. Id., « Prosopografía monumental, prosopografía anfórica », cit. *supra*.

exception³⁸. On pourrait expliquer ce fait par le faible nombre d'exemplaires³⁹ d'amphores découverts dans les camps militaires. Une des raisons est que ces derniers, en Tingitane, n'ont quasiment pas été fouillés. Nous croyons que, quand on fouillera les camps militaires de Tingitane, un plus grand nombre de timbres sur des amphores de Bétique va apparaître, puisque le *modus operandi* de l'*annona militaris* était semblable partout dans l'Empire. Le fait que la Tingitane produise de l'huile en quantité suffisante n'aurait pour effet que de diminuer le volume total de la quantité que l'*annona* devait y transporter, par rapport aux quantités énormes qui ont été transportées vers la *Germania* ou vers la *Britannia*, puisqu'en Tingitane, les soldats pouvaient être approvisionnés directement aux alentours de leur camp⁴⁰.

LES SALAISONS

La Bétique et la Tingitane ont été deux grandes productrices de salaisons et de *garum*. La carte de distribution des usines de salaisons, *cetariae*, ne cesse d'augmenter, tant dans la Bétique que dans la Tingitane. En Tingitane, nous connaissons, mis à part d'autres plus mineures, celles de Lixus, Quas, Tahadart, Cotta, Sahara, Alcazarseguer, Sania, Torres et celle de Ceuta⁴¹.

Nous disposons ici de deux *cetariae* extraordinaires. Le site appelé Cotta⁴² est situé à 18 km au nord de Tahadart. L'usine est composée d'un bâtiment de 56 m sur 40, sur une colline située à 100 m de la plage. Sa chronologie se place

³⁸ L. Pons Pujol, « La economía de la *Mauretania Tingitana* », cit. *supra*, p. 1275-1276; Id., « La *annona militaris* en la Tingitana: observaciones sobre la organización y el abastecimiento del dispositivo militar romano », dans M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara éd., *L'Africa romana. XV Convegno internazionale di studi. Ai confini dell'Impero: contatti, scambi, conflitti, Tozeur, 12-15 dicembre 2002*, Rome, 2004, 3, p. 1663-1680.

³⁹ L. Pons Pujol, « La presencia de las Dressel 20 », cit. *supra*, p. 933.

⁴⁰ L. Pons Pujol, « La economía de la *Mauretania Tingitana* », cit. *supra*, p. 1275-1276; Id., « La presencia de las Dressel 20 », cit. *supra*, p. 933; Id., « La *annona militaris* en la Tingitana », cit. *supra*. Cf. E. Gozalbes Cravioto, « Las ánforas béticas », cit. *supra*, p. 898, para quién « en este caso no puede documentarse una relación concreta entre centros militares y lugares de mayor consumo. La procedencia de las ánforas con estampillas de origen bético no señala los castella de asentamiento de las guarniciones militares »; et Id., « Notas sobre las relaciones hispano-tingitanas en la antigüedad clásica », dans L. Rivet, M. Sciallano éd., *Vivre, produire et échanger: reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac, 2002, p. 133-139, part. p. 133-135.

⁴¹ M. Ponsich, M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaison*, cit. *supra*; R. Étienne, « À propos du *garum sociorum* », dans *Actas de la I Reunión de historia de la economía antigua de la Península Ibérica*, Madrid, 1971, p. 57-68; M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*. Pour Ceuta (Septem Frates), cf. D. Bernal Casasola, J. M. Pérez Rivera, *Un viaje diacrónico por la Historia de Ceuta. Resultados de las intervenciones arqueológicas en el Paseo de las Palmeras*, Ceuta, 1999; N. Villaverde Vega, *Tingitana en la Antigüedad tardía (siglos III-VII). Autoctonía y romanidad en el extremo occidente mediterráneo*, Madrid, 2001, p. 204-208.

⁴² M. Ponsich, M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaison*, cit. *supra*, p. 55-68; M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 150-159; R. Rebuffat, « Histoire de l'identification des sites urbains antiques du Maroc », dans *L'Africa romana XIII*, cit. *supra*, 1, p. 865-914, part. p. 883-886; Y. Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord*, cit. *supra*, p. 259-260. Sur le nom de Cotta, cf. *Encyclopédie berbère*, s.u. « Cottae ».

entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et la fin du III^e siècle apr. J.-C. Selon M. Ponsich, dans une des salles, il y avait « *una enorme cantidad de ánforas que han confirmado su empleo como almacén*⁴³ ». C'est sans doute l'usine de salaisons et de *garum* la mieux conservée de la partie occidentale de l'Empire romain. Elle permet de suivre le processus de fabrication de ces produits à partir des différentes parties qui la composent. Une zone pour le nettoyage et le dépeçage du poisson ; une salle avec des cuves ou bassins en *opus caementicium* dans lesquels on déposait diverses couches de poisson et de sel ; et une chambre qui disposait d'un hypocauste dans lequel – selon une interprétation des *Géoponiques* 20, 46 – on pouvait accélérer par la chaleur le processus de fabrication du *garum*⁴⁴.

L'autre complexe intéressant est celui de Lixus : étant donné sa taille, il s'agit probablement de la plus grande fabrique de tout l'Occident romain, avec quelque 150 bassins. Lixus⁴⁵ est situé à l'embouchure du *Lucus*, fleuve navigable depuis l'Antiquité. L'usine de salaison se trouve au sud, dans la partie basse de la ville, très près du cours actuel de la rivière. Elle se divise en dix petits ensembles que Michel Ponsich et Miguel Tarradell numérotent d'ouest en est. Ces ensembles ont été partiellement fouillés entre 1927 et 1931 par L. C. Montalbán, qui n'a pas laissé de rapports sur ces travaux. Les fouilles se poursuivirent en 1958, mais elles ne pouvaient s'étendre au-delà de la route Tanger-Rabat qui coupait une partie des usines et rendait impossible la connaissance des dimensions précises de ce quartier industriel, qui devait être

⁴³ M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 156. Ponsich n'avait pas précisé la typologie de ces amphores. Récemment elles ont pu être étudiées par H. Hassini, « Corpus des timbres amphoriques des sites du littoral atlantique du Maroc », *BAM*, 22 (sous presse).

⁴⁴ P. Grimal, T. Monod, « Sur la véritable nature du *garum* », *REA*, 54, 1954, p. 27-38, part. p. 30-31 ; M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 78-80. Contre l'idée de l'utilisation de l'hypocauste pour accélérer ce processus, cf. A. Hesnard, « Le sel des plages (Cotta et Tahadart, Maroc) », *MEFRA*, 110, 1998, p. 167-192, pour laquelle sa présence n'est suffisamment attestée ni au Maroc ni au Sud de la péninsule Ibérique. A. Hesnard propose que ceux-ci doivent être mis en rapport avec la production de sel ignifuge. Se ralliant à cette idée J. C. Carrera Ruiz, J. L. De Madaria Escudero *et alii*, « La pesca, la sal y el comercio en el Círculo del Estrecho. Estado de la cuestión », *Gerión*, 18, 2000, p. 43-76, part. p. 51, 60-61. À notre avis, on peut soulever deux difficultés à propos de ce raisonnement : d'une part, il y a divers témoignages sur l'utilisation de l'hypocauste dans les usines de salaisons (des témoignages archéologiques, mais aussi dans les textes classiques). D'autre part, nous devons considérer l'immense quantité de bois que la fabrication de sel ignifuge requerrait. Nous croyons que l'hypothèse d'Hesnard serait seulement valable pour des latitudes plus septentrionales, dans lesquelles les rayons solaires ne sont pas capables par eux-mêmes de provoquer l'évaporation de l'eau de la mer.

⁴⁵ C. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Paris 1878, p. 211-212 ; M. Tarradell, *Lixus. Historia de la ciudad. Guía de las ruínas y de la sección de Lixus del Museo Arqueológico de Tétuán*, Tétouan, 1959 ; M. Ponsich, « Fouilles puniques et romaines à Lixus », *Hespéris-Tamuda*, 7, 1966, p. 17-22 ; Id., « Lixus 1963 », *BCTH*, 1963-1964, p. 181-198 ; Id., « Contribution à l'Atlas archéologique du Maroc : Région de Lixus », *BAM*, 6, 1966, p. 377-422 ; M. Ponsich, M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaison*, cit. *supra*, p. 9-37 ; M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 103-136.

très vaste⁴⁶. La datation de ces ensembles se place *grosso modo* entre le 1^{er} et le VI^e siècle apr. J.-C.⁴⁷ ; même si les dates d'abandon sont tardives, la crise du secteur a beaucoup affecté Lixus à partir de la fin du II^e ou du début du III^e siècle apr. J.-C.⁴⁸ Des études archéologiques récentes sur l'ichtyofaune de Lixus concluent qu'aux époques phénicienne et punico-maurétanienne, on ne peut affirmer que l'activité de pêche de la localité ait été orientée vers des processus industriels et vers l'exportation ; à ces époques, l'activité de pêche était plutôt en rapport avec la consommation locale⁴⁹.

En généralisant, nous pourrions dire que les usines de salaisons de Tingitane ont commencé à fonctionner à l'époque d'Auguste, bien que la tendance soit actuellement d'abaisser la datation du début de ces productions jusqu'au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. ou même jusqu'au début de ce siècle. La crise du III^e siècle les a toutes affectées et en a fait disparaître certaines (c'est le cas de Cotta). Lixus a cependant survécu jusqu'au début du VI^e siècle apr. J.-C.

En revanche, il semblerait que les industries productrices de conteneurs céramiques que nous connaissons en Tingitane et qui avaient produit à l'époque punique et républicaine d'énormes quantités d'amphores, surtout dans les fours de Kouass, se soient arrêtées précisément à l'époque d'Auguste⁵⁰. C'est

⁴⁶ M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 103.

⁴⁷ L'ensemble n° 1 fonctionne du 1^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle apr. J.-C. ; le n° 2 du 1^{er} siècle apr. J.-C. au IV^e siècle apr. J.-C. ; le n° 3 n'apporte que des matériaux du IV^e siècle apr. J.-C. ; le n° 4 du 1^{er} siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C. ; le n° 5 du 1^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle apr. J.-C. ; le n° 6 du 1^{er} siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C. ; le n° 7 du 1^{er} siècle apr. J.-C. au début du VI^e siècle apr. J.-C. ; le n° 8 n'a pas livré de matériaux ; le n° 9 du 1^{er} siècle apr. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C. ; le n° 10, ne livre pas de matériaux datables. Sur les chronologies offertes par Ponsich, A. Hesnard, « Le sel des plages », cit. *supra*, p. 170, précise que « Les installations sont datées avec peu de précision, mais il ne fait pas de doute, à l'examen des céramiques et amphores provenant des fouilles, qu'elles ont fonctionné entre l'époque augustéenne et le IV^e siècle apr. J.-C. ». M. Lenoir, « Lixus à l'époque romaine », dans *Lixus. Actes du colloque organisé par l'Institut des sciences de l'archéologie et du patrimoine de Rabat avec le concours de l'École française de Rome, Larache, 8-11 novembre 1989*, Rome, 1992, p. 271-287, part. p. 275, a étonnamment proposé une chronologie postérieure à la création de la province de Tingitane. D'autres ont récemment proposé que les usines de Lixus aient débuté leur activité au II^e siècle av. J.-C. : H. Bonet Rosado, I. Fumadó Ortega et alii, « La ocupación mauritana », dans C. Aranegui Gascó éd., *Memoria de las excavaciones arqueológicas realizadas en la ladera sur de Lixus (Larache) por el equipo marroco-español entre 2000 y 2003*, Valence, 2005, p. 87-140, part. p. 127.

⁴⁸ M. Ponsich, *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 107 (conjunto n° 2), 112 (n° 5), 118 (n° 6), 129 (n° 9).

⁴⁹ E. Grau Almero, G. Pérez Jordà et alii, « Gestión de recursos y economía », dans C. Aranegui Gascó éd., *Memoria de las excavaciones arqueológicas realizadas por el equipo hispano-marroquí en la ladera de Lixus (Larache) entre 1995 y 1999. Lixus. Colonia fenicia y ciudad púnico-mauritana. Anotaciones sobre su ocupación medieval*, Valence, 2001, p. 191-230, part. p. 220.

⁵⁰ M. Ponsich, « Les céramiques d'imitation : la campanienne de Kouass (région d'Arcila, Maroc) », *AEA*, 42, 1949, p. 56-80 ; Id., « Kouass, port antique et carrefour des voies de la Tingitane », *BAM*, 7, 1967, p. 371-405 ; Id., « Nouvel aspect de l'industrie préromaine en Tingitane », *BCTH*, 4, 1968, p. 225-235 ; Id., « Fours de potiers puniques en Maurétanie tingitane », dans *X Congreso nacional de arqueología, Mahón 1967*, Saragosse, 1969, p. 270-279 ; Id., « Les céramiques d'imitation : la campanienne de Kouass », *AEA*, 42, 1969, p. 56-80 ; Id., « Note préliminaire sur l'industrie de la céramique préromaine en Tingitane (Kouass, région

pour cela que, jusqu'il y a quelques années, nous disposions dans la Tingitane du Haut-Empire d'une grande production de salaisons, alors qu'on ne connaissait pas de production de conteneurs pour les commercialiser. Nous disposions seulement de quelques ratés de four qui pouvaient indiquer la production de conteneurs de salaisons en Tingitane pendant le Haut-Empire⁵¹. Cependant, aucun four de cette chronologie n'avait été fouillé.

À ce stade de la recherche, M. Ponsich a été amené à proposer l'hypothèse suivante : la Bétique avait un tel contrôle économique sur sa voisine de l'autre côté du détroit de Gibraltar que celle-ci avait arrêté sa propre production d'amphores de salaisons et qu'ainsi, les salaisons de Tingitane étaient exportées avec des conteneurs fabriqués en Bétique. Chaque amphore produite en Bétique, transportée vide en Tingitane, était remplie là avec le produit des usines de Tingitane, rapportée à Gadès et, ensuite, réexportée dans tout l'Empire⁵².

La première réponse à cette proposition est venue des auteurs d'une étude sur la production et la commercialisation de *salsamenta* en Afrique du Nord. Ils ont considéré que « cette vision des choses ne fait pas aujourd'hui l'unanimité, car des références explicites aux centres de production de Tingitane apparaissent dans les inscriptions peintes sur amphores. La domination prétendue de Gadès n'est peut-être qu'une illusion rétrospective qui s'explique par un renom commercial très ancien⁵³. » Ils justifient ces affirmations en s'appuyant sur l'épigraphie amphorique attestée sur certaines amphores Pompéi VII ou Beltrán IIB et Beltrán IIA⁵⁴. En outre, ils considèrent qu'il

d'Arcila) », *Karthago*, 15, 1969-1970, p. 77-97 ; Id., *Aceite de oliva y salazones de pescado*, cit. *supra* ; J. Ramon Torres, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidental*, Barcelone, 1995, p. 98-99 ; M. Kbiri Alaoui, « Les établissements punico-maurétaniens de Kouass et Dchar Jdid-Zilil (Asilah, Maroc) dans le circuit du détroit de Gibraltar », *BAM*, 20, 2004, p. 195-213 ; L. Callegarin, « La Maurétanie de l'Ouest au II^e siècle av. J.-C. en marge de la Méditerranée romaine ? », dans *L'Africa romana XV*, cit. *supra*, 1, p. 505-540, part. p. 526-529 ; C. Aranegui Gascó, M. Kbiri Alaoui et alii, « Alfares y producciones cerámicas en Mauritania Occidental », dans D. Bernal Casasola, L. Lagóstena Barrios éd., *Figlinae Baeticae : talleres alfareros y producciones cerámicas en la Bética romana (ss. II a.C.-VII d.C.)*. *Actas del Congreso internacional (Cádiz, 12-14 de noviembre de 2003)*, Oxford, 2004, p. 363-378, part. p. 366-367.

⁵¹ L. Pons Pujol, « La economía de la *Mauretania Tingitana* », cit. *supra*, p. 1261 ; Id., « Reseña a Villaverde Vega, Noé : *Tingitana en la Antigüedad Tardía (siglos III-VII)*. *Autoconía y romanidad en el extremo occidente mediterráneo*. Real Academia de la Historia. Madrid, 2001, 599 p. », *Pyrenae*, 33-34, 2002-2003, p. 391-393 ; Id., « Contenedores para la exportación de las salazones tingitanas en el Alto Imperio », dans *Salsas y salazones de pescado en el Mediterráneo Occidental durante la Antigüedad*. *Cádiz, 7 a 9 de Noviembre de 2005*, Oxford, 2007, p. 453-461.

⁵² M. Ponsich, « Pérennité des relations dans le circuit du Détroit de Gibraltar », dans *ANRW*, II, 3, Berlin-New York, 1975, p. 654-684, part. p. 672, 677.

⁵³ N. Ben Lazreg, M. Bonifay et alii, « Production et commercialisation des *salsamenta* de l'Afrique Ancienne », dans P. Troussel éd., *VI^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord (Pau, octobre 1993, 118^e congrès)*. *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Productions et exportations africaines. Actualités archéologiques*, Paris, 1995, p. 103-142, part. p. 108-109.

⁵⁴ Beltrán IIB : CO(r)D(ula) LIX(itana) VE(tus) y CO(r)D(ula) TING(itana) VET(us) ; B. Liou, « Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-La-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-De-Crau, Mâcon, Calvi », *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139,

devait y avoir sur le territoire de la Tingitane des fours qui produisaient les conteneurs nécessaires à l'exportation des salaisons de cette province. Pour eux, l'hypothèse de M. Ponsich ne devrait pas résister longtemps au développement des prospections dans la zone de Kouass et de Lixus⁵⁵.

Noé Villaverde est contre l'hypothèse de Michel Ponsich ; il considère comme anti-économique le transport d'amphores vides, mais il est bien obligé d'en affirmer l'origine hispanique. Pour cet auteur, les amphores de Bétique ne partaient pas vides en Tingitane mais contenaient « *una solución salina muy líquida*⁵⁶ ». C'est-à-dire qu'on envoyait, à partir de la rive hispanique, des bateaux chargés d'amphores remplies de solution saline à destination de la côte de Tingitane, à un endroit qui serait dépourvu de fours d'amphores et de marais salants. Au retour, ces mêmes amphores, remplies de salaisons, étaient dirigées vers les ports où était organisée la distribution en Bétique et ailleurs⁵⁷. Pour Noé Villaverde et Fernando López Pardo, le processus de fabrication des salaisons et des amphores doit être considéré comme un fait économique partagé entre les deux rives du détroit⁵⁸.

Plusieurs autres chercheurs espagnols se sont ralliés à l'hypothèse de Michel Ponsich. Darío Bernal et José Manuel Pérez ont défendu l'idée que la Tingitane avait produit, au Haut-Empire aussi bien qu'au Bas-Empire, des amphores de salaisons en suivant les critères typologiques des amphores de Bétique⁵⁹. Postérieurement, ils se sont ralliés à l'idée d'une importation des amphores vides, et ils en sont même arrivés à proposer l'hypothèse que les amphores qui auraient approvisionné Septem Frates provenaient précisément

part. p. 66-69 ; Id., « Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-la-Nautique) », *Archaeonautica*, 11, 1993, p. 139-140 ; R. Arharbi, H. Naji, « Les amphores de Khedis à l'époque maurétanienne », G. Zevi, R. Turchetti éd., *Méditerranée occidentale antique : les échanges*, 2004, p. 169-188, part. p. 183 ; L. Cerri, « Tituli picti di Lixus e Tingis », dans A. Akerraz, P. Ruggeri, A. Siraj, C. Vismara éd., *L'Africa romana. XVI Convegno internazionale di studi. Mobilità delle persone e dei popoli, dinamiche migratorie, emigrazioni ed immigrazioni nelle province occidentali dell'Impero romano*, Rome, 2006, 4, p. 2175-2182. Beltrán IIA : CO(r)D(ula) PORT(uensis) LIX(itana) VE(tus) ; J. Blánquez et alii, *La carta arqueológica subacuática de la costa de Almería (1983-1992)*, Séville, 1998, p. 65, 82-84, 198-224, 285-308, 329-330, 332 ; B. Liou, E. Rodríguez Almeida, « Les inscriptions peintes des amphores du Pecio Gandolfo (Almería) », *MEFRA*, 2000, p. 7-25, part. p. 11-13.

⁵⁵ N. Ben Lazreg, M. Bonifay et alii, « Production et commercialisation », cit. *supra*, p. 118.

⁵⁶ N. Villaverde Vega, *Tingitana en la Antigüedad tardía*, cit. *supra*, p. 541 ; Id., « Ánforas para salazones de Mauretania Tingitana », dans *Congreso internacional Ex Baetica Amphorae*, cit. *supra*, 3, p. 901-924, part. p. 908.

⁵⁷ N. Villaverde Vega, *Tingitana en la Antigüedad tardía*, cit. *supra*, p. 542 ; Id., « Ánforas para salazones », cit. *supra*, p. 908.

⁵⁸ N. Villaverde Vega, F. López Pardo, « Una nueva factoría de salazones en Septem Frates (Ceuta). El origen de la localidad y la problemática de la industria de salazones en el estrecho durante el Bajo Imperio », dans *II Congreso internacional « El Estrecho de Gibraltar » (Ceuta, 1990)*, Madrid, 1995, p. 455-472.

⁵⁹ D. Bernal Casasola, « Le anfore tardo-romane attestate a Ceuta (*Septem Frates*, Mauretania Tingitana) », dans *L'Africa romana XI*, cit. *supra*, 3, p. 1191-1233, part. p. 1213, 1221, 1226 ; Id., « Las ánforas romanas bajoimperiales y tardorromanas del Museo Municipal de Ceuta », dans *Ánforas del Museo de Ceuta*, Ceuta, 1997, p. 61-129, part. p. 81-85.

de l'atelier de Puente Melchor (Cádiz)⁶⁰. Enrique Gozalbes défend aussi le transfert d'amphores vides⁶¹.

Nous avons toujours été opposé à cette proposition. D'abord, nous n'acceptons pas la possibilité du transport d'amphores vides, parce qu'il nous paraît absolument anti-économique et irrationnel, même pour le monde romain. À notre avis, ceux qui ont défendu le transport d'amphores vides, dans le détroit de Gibraltar ou dans d'autres régions⁶², ont oublié un point crucial : l'amphore est un conteneur facile et bon marché à produire, parce que tant les matériaux que la main-d'œuvre nécessaires à sa fabrication étaient dans le monde classique très bon marché. Le plus important c'est son contenu : « comme elles ne valaient pas tant par elles-mêmes que par leur contenu et que leur fabrication ne devait généralement pas poser de problème, elles avaient en effet peu de chances d'être transportées vides sur de longues distances, à partir de leur lieu d'origine⁶³ ». Et, d'autre part, nous étions convaincu qu'une prospection correcte finirait par trouver les fours du Haut-Empire. Il existe en effet une certaine logique dans la substitution des conteneurs de salaisons employés dans la zone du détroit : les amphores du groupe dit G-12.1.00, fabriquées sur les deux rives du détroit, ont été remplacées par un autre type de conteneur fabriqué également sur les deux rives, l'amphore Mañá C2b, et celle-ci a été remplacée par les Dressel 7-11. Ainsi, en fonction de cette logique qui se dégage des données archéologiques disponibles, nous pensions que les Dressel 7-11 devaient aussi être fabriquées en Tingitane⁶⁴.

Finalement, au cours de l'année 2000, une équipe maroco-italienne, composée de l'INSAP et de l'Università degli Studi di Siena, a trouvé à Thamusida plusieurs fours qui ont produit, au I^{er} siècle apr. J.-C., des amphores de la typologie Dressel 7-11 et Beltrán IIB⁶⁵. Ces données sont restées inconnues jusqu'en 2005, et la publication des fours est prévue pour bientôt. Il s'agit seulement d'un groupe de fours dans une ville, mais cette découverte aura probablement pour conséquence de modifier les tendances de la recherche.

⁶⁰ D. Bernal Casasola, J. M. Pérez Rivera, *Un viaje diacrónico*, cit. *supra*; Id., « Las ánforas de *Septem Frates* en los ss. II y III d.C. Un modelo de suministro de envases gaditanos a las factorías de salazones de la costa tingitana », dans *Congreso internacional Ex Baetica Amphorae*, cit. *supra*, 3, p. 861-887, part. p. 876-878.

⁶¹ E. Gozalbes Cravioto, « Las ánforas béticas », cit. *supra*; Id., « Notas sobre las relaciones hispano-tingitanas », cit. *supra*, p. 133-135.

⁶² Entre Rhodes et Alexandrie ou entre Alexandrie et les ports de la mer Noire, entre Ibiza et Majorque, ou encore entre plusieurs villes du Sud de la péninsule Ibérique. Cf. L. Pons Pujol, F. Teichner, « Roman Sea Trade across the Straits of Gibraltar: An Ancient "Anti-Economic Practice"? », *Oxford Journal of Archaeology*, 2007, sous presse.

⁶³ Y. Garlan, « Le commerce des amphores grecques », dans P. Garnsey, C. R. Whittaker éd., *Trade and Famine in Classical Antiquity*, Cambridge, 1983, p. 37-44, part. p. 37.

⁶⁴ L. Pons Pujol, « La economía de la *Mauretania Tingitana* », cit. *supra*, p. 1260-1261; Id., « Contenedores para la exportación », cit. *supra*.

⁶⁵ Cf. http://www.archeo.unisi.it/Archeologia_classica/province_romane/thamusida/for-naci.html. Et aussi la bibliographie de L. Cerri, « La produzione e il commercio di salsamenta della Mauretania Tingitana (I secolo d.C.) », dans *Salsas y salazones de pescado*, cit. *supra*, p. 195-204; et Id., « Salsamenta dalla Tingitana », *JRA*, 2007, sous presse.

Pour conclure, l'origine des problèmes que présentait la Tingitane sur le plan économique se trouve dans la partialité et l'inexactitude des données à partir desquelles les chercheurs formulaient leurs raisonnements. La province importait de l'huile de Bétique parce que ce produit était massivement produit et commercialisé dans tout l'Occident romain, et elle produisait des amphores sur son territoire pour exporter son énorme production de salaisons. Il ne fait aucun doute qu'il existe encore des incertitudes, comme par exemple la raison pour laquelle elle exportait sa production de salaisons avec des amphores dont les types sont caractéristiques de la Bétique. Mais nos connaissances se perfectionnent et nous en savons chaque jour un peu plus sur l'économie du Maroc à l'époque romaine.

